## République Française \*\*\*\*\* Département de la Meuse

## DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne

\*\*\*\*

## **SEANCE DU 10 AVRIL 2025**

| Nombre de Membres   |          |                 |
|---------------------|----------|-----------------|
| Membres en exercice | Présents | Votants         |
| 59                  | 30       | 30              |
|                     |          | + 8<br>pouvoirs |

Date de convocation 2 avril 2025 L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à vingt heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la salle des fêtes de Nubécourt, sous la présidence de **Martine AUBRY**, Présidente.

<u>Présents</u>: AUBRY Martine, BAZART Christian, BIGUINET Josiane, BRISSE Philippe, CHARTON Patrice, DECHEPPE Mathilde, FABRE Alain, FABRE Hervé, GAND Hervé, GARAT Cédric, GEORGE Marie-Cécile, GROSS Patrick, KLEIN Françoise, KLEIN Marie-Françoise, LOCARDEL Maurice, MENUSIER Pascal, MICHEL Marie-Claude, MIGOT Thierry, MOREAU Michel, MOREL Mireille, NICOLAS Marc, OBARA Sylvain, PALIN Laurent, PATRIS Karine, POLMARD Christine, RAMAND Anne, RAMAND Thierry, RENAUDIN Bernard, VERDUN Marie-Pierre, WEISSE Brigitte.

Absents: BARDOT Fabrice, BERTHAUX Evelyne, BRENEUR Robert, CHARRIOT Sophie, CHASSEIGNE Didier, CHAUDRON Alain, DEJEAN Sabrina, FOURES Sylvain, HUMBERT Raphael, HURAUT Jean-Marie, JACQUET Clarisse, JEANSON LAMBERT Chantal, LANG Christophe, L'HUILLIER Gérard, MOLITOR Pierre-Louis, PHILIPPOT Céline, PHILIPPOT Nathalie, PINET Julien, SANGNIER Yannick, THILL Angélique, WITZ Francis, ERNST Frédéric, JOSSELIN Sylvine, LECLERC Raymond, WEISS Christian.

Représentés: ADRIAN Jean-Louis à RENAUDIN Bernard, FEVEZ Clément à GROSS Patrick, ILIC Jean-Marc à RAMAND Thierry, KAAG Joseph à POLMARD Christine, KLEIN Dania à MENUSIER Pascal, LINARD Lidwine à AUBRY Martine, LOMBART Vincent à GEORGE Marie-Cécile, MACINOT Séverine à DECHEPPE Mathilde.

Monsieur BRISSE Philippe a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Cotisation 2025 Meuse Initiative N° de délibération : DE 2025 028

La Présidente expose,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le vote du budget primitif 2025 du budget principal en date du 10 avril 2025,

Le réseau Initiative Meuse accompagne les créateurs / repreneurs d'entreprise en octroyant des prêts d'honneur sans intérêt ni garantie personnelle. Un suivi des entreprises est réalisé après le versement du prêt.

La Présidente propose de poursuivre notre adhésion auprès d'Initiative Meuse.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De verser une cotisation de 1 655,70 euros soit une cotisation fixe de 1 000 € et 0,10 €/habitant sur la base de 6 557 habitants pour l'année 2025 ;
- De dire que ce montant est inscrit au budget primitif 2025 du budget principal;
- D'autoriser la Présidente à entreprendre toutes les démarches administratives et financières nécessaires à l'application de cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme Martine AUBRY, Présidente

Martine AUBRY

Martine AUBRY 2025.04.11 12:23:41 +0200 Ref:8551992-12842677-1-D Signature numérique la Présidente